

Circuit des Jeunes

CARACTERISTIQUES

But : Cette compétition a pour objectif de susciter la motivation des très jeunes et de favoriser la détection des futurs talents, elle permet d'augmenter le volume de compétitions des jeunes joueurs.

De plus, elle sert de sélection pour le Tournoi Régional Détection.

Public concerné : Le Circuit des Jeunes est proposé aux **licenciés promotionnels 1^{ère} année** et aux licenciés traditionnels jusqu'à la catégorie Minime 1.

Niveau préconisé : Tous niveaux confondus (confirmés et débutants).

Dates et lieux : 1^{er} tournoi : Dimanche 22 Octobre 2017 à Alençon, Salle Jean Le Noach
2^{ème} tournoi : Dimanche 3 Décembre 2017 à Argentan, Salle Michel Pelchat
3^{ème} tournoi : Dimanche 18 Février 2018 à Alençon, Salle Jean Le Noach
4^{ème} tournoi : Dimanche 15 Avril 2018 à Alençon, Salle Jean Le Noach
5^{ème} tournoi : Dimanche 27 Mai 2018 à Alençon, Salle Jean Le Noach

Horaires : Pointage des joueurs à 9h30.
Début de la compétition à 10h.

Restauration : Les joueurs pourront se restaurer sur place (buvette dans la salle).

Tarif : 5 € par tour. Gratuit à partir de la 4^{ème} participation

Inscriptions : sur l'espace SPID/MONCLUB. Un mail sera envoyé aux clubs avertissant de l'ouverture des inscriptions.

Responsable de l'épreuve : Frédéric LEGEAI – f.legeai@wanadoo.fr – 06.46.05.55.90

Dates limites d'inscription

Jeudi 19 Octobre 2017 (Tournoi n°1)

Jeudi 30 Novembre 2017 (Tournoi n°2)

Jeudi 15 Février 2018 (Tournoi n°3)

Jeudi 12 Avril 2018 (Tournoi n°4)

Jeudi 24 Mai 2018 (Tournoi n°5)

REGLEMENT

Art 1 : Licence FFTT obligatoire (soit promo, soit traditionnelle)

Art 2 : La participation se fait sur simple inscription.

Art 3 : 5 tableaux seront ouverts :

Garçons nés en 2006-2007

Garçons nés en 2008-2009

Garçons nés en 2010 et après

Filles nées en 2006-2007-2008

Filles nées en 2009 et après

Art 4 : Déroulement de la compétition : suivant le nombre de participants, poules de 3, 4 ou 6 joueurs et classement intégral au meilleur des 5 manches. De plus, s'il y avait peu d'inscrits dans certains tableaux, ils pourraient être fusionnés avec d'autres.

Art 5 : Les meilleurs d'une catégorie d'âge pourront être amenés à jouer dans la catégorie d'âge supérieure.

Art 6 : Remise des récompenses à l'issue des compétitions.

Art 7 : Le capitanat est autorisé.